



## Accident et alcool positif sans connaitre le taux

Par **binatte2**, le **27/03/2012** à **17:33**

Bonjour,

J'ai eu un accident avec ma voiture, seule, sur la voie publique. On m'a transportée à l'hôpital et on m'a fait une prise de sang, le commissariat attend les resultats pour me convoquer. Pour le taux, j'ai peur, car j'avais énormément bu sans manger. J'ai déjà eu un délit idem il y a 5 ans environ.

Qu'est-ce que je risque ? on ne ma pas pris mon permis sur le moment mais je sais que, avec ce que j'ai bu, je risque beaucoup.

Merci pour votre aide.

Par **Tisuisse**, le **27/03/2012** à **22:57**

Bonjour,

Les réponses sont ici :

[http://www.experatoo.com/obligations-administratives/conduite-sous-alcool-stupefiants\\_22021\\_1.htm](http://www.experatoo.com/obligations-administratives/conduite-sous-alcool-stupefiants_22021_1.htm)

Par **binatte2**, le **28/03/2012** à **20:31**

finalement les resultats sont tombes 2,14g/l de sang!!!! oui c'est enorme j'ai honte! j'avais mes 12points sur mon permis on m'as confiqué mon permis pour 6mois dans l'attente du rdv du procureur qu'est ce que je risque ce jour là je suis au chomage seule juste quelques heure de menage par mois par contre je peut prendre mon scooter 50cm pour le moment et mon permis vais je le recupere ce jour là? MERCI POUR VOTRE REPONSE

Par **Tisuisse**, le **28/03/2012** à **22:45**

Il y a d'un côté les sanctions que vous encourez (elles sont indiquées sur le lien précédent) et celles qui seront prononcées, non par le procureur mais par le juge du tribunal correctionnel (et là, on n'est pas devin). Maintenant, si vous voulez savoir les risques réels, mieux vaut alors assister à des séances de ce tribunal lors du traitement d'affaires routières. Le greffe de ce tribunal vous en communiquera les jours et heures des prochaines séances.